

L'ABATTAGE DES ARBRES À MORGES – UNE NOUVELLE POLITIQUE QUI TIENT COMPTE DES ENJEUX CLIMATIQUES

Avec les grands chantiers sur le territoire morgiens, on constate, avec un certain effroi, un nombre croissant d'abattages d'arbres majeurs. Les derniers en date dans le parc de Beausobre, ce qui a même effrayé plusieurs élèves.

Je ne conteste pas qu'il faille parfois se résoudre à faire disparaître de majestueux végétaux, mais je me demande si la Commune a développé de nouveaux outils afin de préserver au maximum ce poumon vert urbain, garant d'un espace public de qualité.

Aujourd'hui, nous devons non seulement diminuer l'impact du CO₂ mais également nous protéger des canicules. Or, en ville le bétonnage des espaces provoque un réchauffement de plusieurs degrés, alors que les grands arbres font diminuer d'autant les températures ressenties.

Les collectivités publiques ont déjà des outils à disposition. Par exemple, elles peuvent :

- Intégrer les nouvelles données climatiques dans chaque demande d'abattage d'arbre,
- Examiner si, dans la procédure de permis de construire, il n'est pas possible d'éviter certains abattages, en repensant les projets, parfois très simplement,
- Etablir des directives de protection des arbres durant les chantiers avec l'obligation de protéger les racines des arbres non abattus,
- Prévoir déjà au stade de la planification (clin d'œil volontaire au futur PGA),
 - des espaces publics verts plus importants avec plantation d'arbre majeurs, comme l'a fait dernièrement la Ville de Sion
 - et l'obligation, pour les propriétaires dans certaines conditions, de planter des arbres majeurs, et non pas des arbrisseaux riquiqui, avec une définition de ceux-ci comme l'a fait la Ville de Lausanne, *là*
- etc.

Evidemment, tout cela demande une coordination entre les différents services de la Ville: urbanisme, développement durable, infrastructure, etc.

Au vu de ce qui précède, je demande à la Municipalité de bien vouloir m'indiquer

- **quelle est sa politique en matière d'abattage d'arbres**
- **si celle-ci a évolué au vu des nouvelles données climatiques**
- **comment s'articule la coordination sur cet objet entre les différents services**
- **si cet objet est traité dans le futur PGA.**

Laure Jaton

